



REGLEMENT INTERIEUR

« HANDBALL CLUB DU PAYS DE SILLE »

Adhérents et Membres (1/2)

1 Chartre du Licencié et des Parents du Handball Club du Pays de Sillé

« Chacun sa place, tout le monde participe !!! »

- ☞ Respect du joueur, de l'arbitre, de l'encadrant et des dirigeants bénévoles du Club.
- ☞ Respect des installations (gymnase, douche, rangement local club, matériel, ballons, chasubles...
- ☞ Prévenir l'entraîneur ou le dirigeant en cas d'absence à l'entraînement et/ou au match.
- ☞ Se comporter en joueur et spectateur loyal.
- ☞ Engagement d'aide aux activités du club.
- ☞ Engagement du licencié -17, -18, -20 et senior d'assurer ses permanences « responsable week-end »
Si indisponibilité : Organiser son remplacement par une autre personne que celles déjà désignées
↳ Sanction en cas de non-respect de désignation : 1 match de suspension
- ☞ Engagement des parents de mineur à s'assurer de la présence de dirigeants avant de laisser leur enfant au gymnase pour les entraînements, matchs et déplacements.
- ☞ Engagement d'assurer ses permanences de covoiturage et respect des règles de sécurité routière.
- ☞ Bannir toute forme de violence (morale, physique...) et de dopage.

2 Responsabilité du club à l'égard de ces adhérents mineurs

- ☞ La responsabilité du club se limite à la prise en charge du licencié mineur pendant l'horaire de sa séance d'entraînement et ou de son match.
A savoir : - A domicile, de l'horaire de rendez-vous à la sortie du vestiaire.
- En déplacement, de l'horaire du rendez-vous au retour au gymnase

3 Les coaches et entraîneurs

- ☞ J'apprends aux joueurs à respecter l'adversaire
- ☞ Je suis un exemple pour les joueurs
- ☞ Je respecte les décisions des officiels et arbitres et exige des joueurs d'en faire autant.
- ☞ Je m'assure que le matériel utilisé et les vestiaires soient propres et bien rangés.
- ☞ Je possède les coordonnées des joueurs de mon équipe et de leurs parents.
- ☞ Je peux faire la demande de réservation du minibus du club pour les déplacements hors des départements 72 et 53 des équipes région.

4 Equipement

- ☞ Le lavage des maillots de match s'effectue par jeu complet suivant le planning mis en place par le responsable d'équipe
- ☞ Chaque licencié devra s'équiper d'une tenue adéquate à la pratique du handball en salle (Chaussure non marquante et short noir au couleur du club pour les matchs...)
- ☞ Chaque licencié à partir de la catégorie -12ans devra s'équiper d'un ballon adapté à sa catégorie :

Catégories	-12ans	-14ans	-15ans Rég	-16ans	-17ans Rég	-19 / -20ans / Senior
Masculin	Taille 0	Taille 1	Taille 2	Taille 2	Taille 3	Taille 3
Féminin	Taille 0	Taille 1		Taille 2	Taille 2	Taille 2

- ☞ **La boutique du Club** : T-shirt, short, ballon, sac, veste, sweat... Accès direct sur le site internet du club

Adhérents et Membres (2/2)

5 Assurance du licencié

- ☞ L'adhésion comprend une assurance Responsabilité Civile et la Garantie de base IA
- ☞ La souscription à une des options complémentaires proposée par la FFHB est à la charge du licencié
- ☞ Les déclarations d'accident sont à effectuer par le licencié via la plateforme disponible sur la FFHB

6 Modalités financières

- ☞ La cotisation est due lors de la remise du dossier d'inscription
- ☞ Cotisations licences majorées après le 25 Août suivant tableau des tarifs d'adhésions
- ☞ Licence dirigeant simple offerte
- ☞ Les stages et formations dirigeants, arbitres, entraîneurs et CPS sont pris en charge par le Club
 - ↳ Nota : Participation licencié de 50% aux stages CPS et sélections départementales
- ☞ Réduction famille : les licences jeunes les moins élevées à partir de la 3^{ème} seront minorées de 50%
- ☞ Réduction Sponsor : adhésion remise 20% du montant du don la saison suivante - limitée au tarif d'1 licence
- ☞ Les réductions ci-dessus sont non cumulables
- ☞ Participation financière du club pour les déplacements hors des départements 72 et 53 : frais de péage
 - ↳ Nota : participation supplémentaire carburant de 30€ pour les départements 44 et 85
- ☞ Coût de mutation : Env. 50% à la charge du licencié suivant tarif fédéral en vigueur
- ☞ Les Amendes infligées par la commission de discipline des instances fédérales sont à la charge du licencié

7 Les Parents



ETRE PARENT DE HANDBALLEUR C'EST

1 Participer à la vie du club

- Être présent
- Participer aux convoitages
- Participer aux différentes manifestations

2 Respecter les règles de vie

- Prévenir l'entraîneur et le coach en cas d'absence
- Respecter les horaires d'entraînement et de match
- Accepter le choix de l'entraîneur et du coach
- Ne pas intervenir pendant l'entraînement et le match

3 Être fair play

- Respecter les décisions de l'arbitre
- Refuser toute forme d'agressivité physique ou verbale
- Comprendre que le jeu prime sur l'enjeu
- Toujours considérer l'équipe adverse comme un partenaire de jeu

4 Ne pas oublier que

- Les dirigeants et les cadres techniques sont des bénévoles
- L'erreur est formatrice et fait partie du jeu
- Les parents spectateurs doivent avoir un comportement exemplaire
- Les parents doivent relayer les valeurs du Handball

5 Mais aussi ...

- Développer l'esprit convivial du club et encourager
- Trouver sa place au sein du club

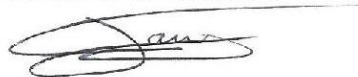
Et sourire car le Handball est avant tout un jeu !!

« Fait à Sillé le Guillaume, le 30 juin 2018 »

Stéphane FEVRIER,
Président



Simon JARRY,
Vice-Président





REGLEMENT INTERIEUR

« HANDBALL CLUB DU PAYS DE SILLE »

Bureau

➤ *Présidence*

- ✓ Composition : Président, Vice-président
- ✓ Sa mission :
 - Représenter l'association dans tous les actes de la vie civile
 - Convoquer et présider les réunions (Bureau, CA, AG)
 - Présence et participation aux instances officielles (Fédération, Ligue, Comité, Mairie)
 - Transmettre les lignes d'action en fonction du projet de club fixé par le Conseil d'Administration et en vérifier le bon déroulement
 - Est chargé de la gestion du personnel sous contrôle du Conseil d'Administration
 - Ordonne les dépenses et procède au paiement (en lien avec la Commission Finances)

➤ *Commission Administrative (Secrétariat)*

- ✓ Composition : Secrétaire, Secrétaire Adjoint
- ✓ Sa mission :
 - Réception/diffusion du courrier (FFHB, LBHB, CFHB, Mairies, CG29, Jeunesse et sports...)
 - Effectuer les déclarations administratives légales (Préfectures, Mairie...)
 - Compte-rendu des différentes réunions (rédaction, diffusion)
 - Engagement des équipes (en lien avec la commission technique)
 - Licences : Assurer les permanences, rassembler les documents nécessaires pour envoi à la Ligue
 - Distribution des licences au responsable de la Commission Technique
 - Gestion financière des règlements (En lien avec la commission Finances)

➤ *Commission Finances (Trésorerie)*

- ✓ Composition : Trésorier, Trésorier Adjoint
- ✓ Sa mission :
 - Rédaction analytique
 - Suivi des comptes bancaires
 - Suivi comptabilité des instances Fédé, Ligue et Comité
 - Suivi comptabilité Arbitrage
 - Suivi des frais de déplacement
 - Suivi des salaires et charges sociales
 - Relations avec les banques, la Fédération, subventions sportives
 - Suivi des Achats Alimentaires (Eau, Gouter, boisson...) en lien avec la Commission Manifestation
 - Suivi des Achats/Ventes de la buvette en lien avec la Commission Manifestation
 - Gestion totale des achats nécessaires aux équipes en déplacement



REGLEMENT INTERIEUR

« HANDBALL CLUB DU PAYS DE SILLE »

Responsables Commissions (1/2)

➤ *Technique et Formation*

- ✓ Composition : 1 Président de Commission, Directeur Technique, Entraîneurs, Managers, Membres
- ✓ Sa mission :
 - Recevoir le projet sportif défini par le Club
 - Établir les besoins en entraîneurs et joueurs pour concrétiser ce projet
 - Recevoir les moyens (financiers, matériels) de la part du Club
 - Élaborer le projet de formation des joueurs de l'école de handball aux seniors
 - Proposer une formation aux jeunes entraîneurs
 - Fournir un classeur à chaque entraîneur en début de saison (projet de formation du joueur, documents de base pour élaboration des séances, extraits de « Approches du handball »)
 - Définir le nombre d'entraînements dans chaque catégorie
 - Proposer l'établissement du planning horaire
 - Proposition des tournois par les entraîneurs, aux joueurs
 - Rechercher de nouveaux joueurs, entraîneurs et managers, à partir des ambitions du Club, et des moyens proposés (emplois, dédommagements...).
 - Le recrutement est proposé au Bureau Directeur par le Directeur Technique et le Président de la Commission Technique
 - Établir des liens entre le Club et les structures d'entraînement existantes (Comité, Fédé, Ligue, Pôles, centres labellisés...)
 - Diffusion de la documentation technique (Règlements particuliers des championnats)
 - Distribution des licences aux coaches

➤ *Organisation des Compétitions*

- ✓ Composition : 1 Président de Commission, Membres
- ✓ Sa mission :
 - Programmation des matches (envoi des conclusions, relations avec les autres Clubs...)
 - Élaboration du planning général des rencontres du club.
 - Élaboration du planning des bénévoles dans les salles (table de marque, responsable de salles, arbitrages) en lien avec la commission arbitrage.
 - Préparation ordinateur pour feuilles de match électronique (Chargement des données puis export de celles-ci chaque week-end)
 - Mise en place d'une documentation (fiche de renseignement) en lien avec la commission technique
 - Fournir les données pour mise à jour du site Internet (en lien avec la commission communication)
 - Alimenter en informations les tableaux d'affichage du gymnase

➤ *Arbitrage*

- ✓ Composition : 1 Président de Commission, 1 Animateur EA, Accompagnateurs JAJ, Membres
- ✓ Sa mission :
 - Élaborer le projet de formation des arbitres
 - Gestion et développement de l'école d'arbitrage
 - Organiser le suivi des jeunes arbitres
 - Faire l'état des lieux par rapport aux obligations d'arbitrage
 - Valoriser le statut d'arbitre par rapport au statut du joueur (fourniture tenue arbitre par exemple)
 - Fournir aux arbitres les documents qui les intéressent dans la revue "Approches du handball"



REGLEMENT INTERIEUR

« HANDBALL CLUB DU PAYS DE SILLE »

Responsables Commissions (2/2)

➤ *Communication et Développement*

- ✓ Composition : 1 Président de Commission, Membres
- ✓ Sa mission :
 - Promotion du Club (Book)
 - Relations avec la Presse pour exposer la vie du Club
 - Mise à jour du site Internet et Facebook
 - Diffusion d'une plaquette d'informations, à diverses occasions (lors de matchs par ex.)
 - Communication sur les diverses manifestations (en lien avec la commission Manifestations)
 - Développement du partenariat privé
 - Recherche de partenaires financier
 - Elaboration de projets de partenariat
 - Relation avec nos partenaires et sponsors

➤ *Animations et Manifestations*

- ✓ Composition : 1 Président de Commission, membres
- ✓ Sa mission :
 - Organisation de manifestations telles que Loto, Sandball, etc...
 - Les membres de la commission organisent les manifestations et sollicitent les parents et joueurs
 - Organisation d'événements spéciaux (vente tee-shirt, goodies...)
 - Organisation des sorties (Match Pro, Match internationaux...)
 - Gestion de la Buvette :
 - Vente de boissons, bonbons, casse-croûtes, etc...
 - Gestion des Stocks (Achat, Ventes, réception)
 - Organisation d'un planning des bénévoles
 - Gestion et organisation des pots exceptionnels lors des différentes manifestations

➤ *Matériel*

- ✓ Composition : 1 Président de Commission, Membres
- ✓ Sa mission :
 - Achat de matériel (ballons de match, résine, maillots de match, survêtements, pharmacie...), pour les joueurs, mais aussi pour les arbitres, après accord du BD.
 - Regroupement des commandes, recherche du meilleur prix dans le respect des sponsors et fournisseurs (en lien avec la commission Finances- sponsoring et les joueurs)
 - Gestion du matériel (distribution, récupération, inventaire)
 - Gestion de la « Boutique du Club »
 - Veiller à ce que la salle soit bien équipée

« Fait à Sillé le Guillaume, le 30 juin 2018 »

Stéphane FEVRIER,
Président

Simon JARRY,
Vice-Président